



FRANCALTROFF INFOS

INSCRIPTIONS POUR LES COUPES DE BOIS ET LE BOIS FACONNE-DEBARDE

Les inscriptions pour les coupes de bois et pour la vente de bois façonné et débardé en bordure de forêt sont ouvertes.

Les habitants de Francaltroff qui le souhaitent peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au **10 décembre 2019**.

Conditions à remplir :

- se présenter personnellement en mairie
- une demande par foyer
- signer une attestation certifiant que vous utilisez le bois comme moyen de chauffage et qu'il est destiné à votre consommation personnelle
- s'engager à réaliser vous-même vos coupes de bois

VACANCE D'UN LOGEMENT COMMUNAL

La Commune informe les administrés de Francaltroff qu'elle dispose d'un logement communal libre dans l'immeuble situé 2 rue des Jardins, disponible de suite.

Voici les caractéristiques de ce logement :

Il s'agit d'un F3, qui est composé des pièces suivantes : 1 salon - salle à manger-cuisine, 1 salle de bain, 2 chambres, couloir, WC, débarras. Sa superficie est de 75 m². Son loyer mensuel s'élève à 400 €, charges en sus.

Toute personne intéressée par ce logement est priée d'adresser un courrier en mairie.

N° 05/2019

Novembre 2019

Les infos utiles :

Ouverture de la mairie :

Mardi : 10h-12h 13h30-17h
Mercredi : 10h-12h 13h30-18h
Jeudi : 10h-12h 13h30-17h
Vendredi : 10h-12h 13h30-17h

Téléphone : 03-87-01-62-59

Fax : 03-87-01-46-49

Mail : mairie-francaltroff@outlook.fr

Web : www.mairie-francaltroff.fr

Périscolaire : 03-87-01-80-77

Ecole maternelle : 03-87-01-68-49

Ecole élémentaire :

(nouveau bâtiment) : 03-87-05-77-12

(ancien bâtiment) : 03-87-01-29-59

Sommaire :

- inscriptions pour les coupes de bois et le bois façonné-débardé
- vacance d'un logement communal